



MODALITES D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2021-2022

Les inscriptions se dérouleront cette année en deux temps :

- 1^{ère} étape : Préinscription en ligne
- 2^{ème} étape : Finalisation de l'inscription en présentiel.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SANS LA PRESENCE OBLIGATOIRE D'UN SEUL
RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE OU DE L'ELEVE MAJEUR
ET DU CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

le jour de l'inscription fixé selon le calendrier ci-après :

DATE ET HORAIRES	NIVEAU	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
Mardi 15 juin 2021 (8h-12h et 13h-16h)	Premières passant en TERMINALE (sous réserve de l'affectation)	ROUSSIN
Vendredi 18 juin 2021 (8h-12h et 13h-16h)	Secondes passant en PREMIERE Doublants de première (sous réserve de l'affectation)	ROUSSIN
Mardi 22 juin 2021 (8h-12h et 13h-16h)	BTS SAM 2 et MCO 2, DCG 2, DCG 3	ROUSSIN
Vendredi 02 juillet 2021 (8h-12h et 13h-16h) Lundi 05 juillet 2021 (8h-12h) Lundi 05 juillet 2021 (13h-16h) Mardi 06 juillet 2021 (8h-12h et 13h-16h)	SECONDES Elèves venant du collège Leconte de Lisle Elèves venant du collège Jean Lafosse Elèves venant du collège Alsace Corré Elève venant du collège Plateau Goyaves Autres collèges - Doublants de seconde	TOUT COLLEGE ROUSSIN
Jeudi 08 juillet 2021 (8h-12h et 13h-16h)	Première année de BTS et DCG (affectation Post-bac) Premières (affectation affelnet)	TOUT ETABLISSEMENT

Lundi 12 juillet 2021 (8h-12h)	Première année de BTS et DCG pour les élèves issus du 2nd groupe au baccalauréat 2021	TOUT ETABLISSEMENT
<i>Mardi 10 août 2021</i> (8h-12h et 13h-16h)	INTERNES Doublants de terminale	ROUSSIN ROCHES MAIGRES TOUT ETABLISSEMENT
<i>Jeudi 12 août 2021</i> (8h-12h et 13h-16h)	INTERNES	JEAN JOLY SCHOELCHER

1. MODALITES D'INSCRIPTION

Pour les élèves arrivant en seconde, première ou terminale

Veuillez-vous conformer aux modalités ci-dessous :

Les responsables légaux des élèves doivent obligatoirement procéder à la télé-inscription.

Une fois l'affectation reçue, ils devront obligatoirement effectuer la pré-inscription administrative numérique en suivant le lien transmis avec l'affectation.

Pour la finalisation de l'inscription, un seul responsable légal devra se présenter avec son enfant muni des documents demandés selon le calendrier communiqué sur le site du lycée Antoine Roussin.

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les élèves :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche d'inscription option pour les élèves de 2^{nde} (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche d'autorisations parentales (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche de renseignement médicale (document à imprimer et renseigner)
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une photocopie de la décision de justice pour l'autorité parentale unique ou d'adoption si nécessaire
- Une photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre 2020-2021
- Une photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Vous devez en faire la demande lors de l'inscription physique en laissant votre adresse email. Si une place est attribuée à votre enfant, vous recevrez au plus tard le 12/07/2021 un mail avec le lien de pré-inscription à effectuer obligatoirement. La finalisation de l'inscription à l'internat se fera le mardi 10 août 2021 au lycée Antoine Roussin en présence d'un seul responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours.

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les élèves boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BICS
- La notification d'attribution de bourse

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer et renseigner)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos

Pour commencer, activez ce lien :

<https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/index.php/355726>

Les documents à télécharger et imprimer se trouvent en fin de page

2. MODALITES D'INSCRIPTION

Pour les étudiants arrivant en BTS SAM, BTS MCO et DCG

Dès la notification de l'affectation et de votre acceptation définitive obligatoire sur ParcourSup, veuillez-vous conformer aux modalités ci-dessous :

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les étudiants :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche d'autorisations parentales (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche de renseignement médicale (document à imprimer et renseigner)
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Une copie du relevé de notes du baccalauréat
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Vous devez en faire la demande lors de l'inscription physique en laissant votre adresse email. Si une place est attribuée à votre enfant, vous recevrez au plus tard le 13/07/2021 un mail avec le lien de pré-inscription à effectuer obligatoirement. La finalisation de l'inscription à l'internat se fera le mardi 10 août 2021 au lycée Antoine Roussin en présence d'un seul responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours munis de tous les documents demandés.

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour tous les étudiants :

- Un chèque de 50 euros libellé à l'ordre de « agent comptable du lycée Antoine Roussin » pour les frais d'inscription (consommables, abonnements, documentation, ...).

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer et renseigner)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos

Pour commencer, activez ce lien :

<https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/index.php/355726>

Les documents à télécharger et imprimer se trouvent en fin de page

3. MODALITES DE REINSCRIPTION

Pour les élèves déjà scolarisés au lycée Antoine Roussin

Après les conseils de classe du 3^{ème} trimestre, vous recevrez un mail pour effectuer la pré-inscription en ligne de votre enfant. L'élève pourra se présenter seul lors de la finalisation de sa réinscription à condition d'être en règle auprès des services du CDI (livres rendus) et de la gestion (frais de demi-pension ou d'internat réglés)

Veuillez-vous conformer aux modalités de réinscription ci-dessous :

1/ REINSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les élèves :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche d'autorisations parentales (document à imprimer et renseigner)
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Vous devez en faire la demande lors de l'inscription physique en laissant votre adresse email. Si une place est attribuée à votre enfant, vous recevrez au plus tard le 13/07/2021 un mail avec le lien de pré-inscription à effectuer obligatoirement. La finalisation de l'inscription à l'internat se fera selon le calendrier communiqué sur le site du lycée Antoine Roussin **en présence d'un seul responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours** munis de tous les documents demandés.

2/ REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les élèves boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BICS
- La notification d'attribution de bourse

Pour les étudiants :

- Un chèque de 50 euros libellé à l'ordre de « agent comptable du lycée Antoine Roussin » pour les frais d'inscription (consommables, abonnements, documentation, ...).

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer et renseigner)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos

Les documents à télécharger et imprimer se trouvent en fin de page

Chaque classe a un créneau de passage précis. Merci de visualiser le planning ci-joint afin de connaître le jour et l'horaire de votre classe.

PLANNING DES REINSCRIPTIONS 2021-2022

PERMANENCE A

MARDI 15 JUIN 2021
PREMIERES passant en Terminale

8h00 : 1A (33 élèves)

9h00 : 1B (31 élèves)

10h00 : 1C (34 élèves)

11h00 : 1D (31 élèves)

13h00 : 1STL (19 élèves)

14h00 : 1STMG1 (35 élèves)

15h00 : 1STMG2 (35 élèves)

16h00 : 1STMG3 (32 élèves)

VENDREDI 18 JUIN 2021
SECONDES passant en première

8h00 : 2A (33 élèves)

9h00 : 2B (27 élèves)

10h00 : 2C (31 élèves)

11h00 : 2D (33 élèves)

13h00 : 2 E (34 élèves)

14h00 : 2F (30 élèves)

15h00 : 2G (33 élèves)

16h00 : 2H (31 élèves)

INSCRIPTION A L'INTERNAT

Le lycée Antoine Roussin, nouvellement labellisé internat d'excellence pour les cinq années à venir, propose aux familles un cadre propice à l'épanouissement de leur enfant. « VIVRE ET REUSSIR ENSEMBLE » telle est la devise de notre internat qui vise à la fois l'excellence scolaire, l'épanouissement personnel et le bien-vivre ensemble en développant un sentiment d'appartenance et de fierté de participer à une aventure collective basée sur une spécificité éducative : les Arts et la Culture.

Vous devez faire la demande lors de l'inscription physique. Si une place est attribuée à votre enfant, vous recevrez au plus tard le 12/07/2021 un mail avec le lien de pré-inscription à effectuer obligatoirement. La finalisation de l'inscription se fera le mardi 10 août 2021 au lycée Antoine Roussin en présence d'un seul responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint Louis ou les alentours.

**Liste des documents à imprimer, renseigner, signer
et à rapporter le jour de la finalisation de l'inscription selon votre situation**

- Une fiche d'autorisations parentales (remplie et signée) téléchargeable ici :

https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/878121/files/Fiche_autorisation_sortie_evacuation.pdf

- Une fiche de renseignement médicale (remplie et signée) téléchargeable ici :

http://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/762789/files/Fiche_renseignement_medical.pdf

- Une fiche d'inscription option pour les élèves de 2^{nde} (remplie et signée) téléchargeable ici :

https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/925776/files/Rentree_2021-choix_option_en_2nde%20.pdf

- Une demande d'admission à la demi-pension (remplie et signée) téléchargeable ici :

https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/878121/files/Fiche_demande_admission_DP.pdf

- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (remplie et signée) téléchargeable ici :
<https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/925776/files/note%20aux%20familles%20DP-tarifs%202021-2022.pdf>

- Une fiche de demande d'admission à l'internat (remplie et signée) téléchargeable ici
https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/762789/files/Fiche_demande_admission_internat.pdf

Une fiche de renseignements internat (remplie et signée) téléchargeable ici :

https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/762789/files/Fiche_renseignement_internat.pdf

- Une fiche d'autorisations et d'engagement du correspondant (remplie et signée) téléchargeable ici :
https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/762789/files/Fiche_autorisation_internat.pdf

- Un certificat médical - internat d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique sportive à faire remplir par le médecin traitant (remplie et signée) téléchargeable ici :
https://portail.antoineroussin.ac-reunion.fr/limesurvey/upload/surveys/762789/files/Certificat_medical_internat.pdf

À l'issue de la pré-inscription, une attestation vous sera délivrée par e-mail pour le transport et les manuels scolaires.

Pour les situations particulières (redoublement, passerelle, formation dans un autre lycée), les familles devront contacter le lycée dès réception de la notification d'affectation.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'aide complémentaire.

Contacter la vie scolaire au **0262917314** ou l'accueil du lycée au **0262919333** au besoin.

Lycée ANTOINE ROUSSIN